



Vivre à Châtres

Sommaire :

- ⇒ **Mot du Maire**
- ⇒ **Mes'Chat'ons**
- ⇒ **Histoire d'eau (suite)**
- ⇒ **Marché au village**
- ⇒ **Vie associative**
- ⇒ **Dégradations**
- ⇒ **Les travaux**
- ⇒ **Chemins de randonnée**

LE MOT DU MAIRE

Christian Loisance, Maire de Châtres.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que j'écris ces quelques mots et que je partage avec vous le contenu de ce bulletin communal. Je tiens ici à remercier l'équipe dédiée à l'élaboration de ce bulletin.

Au travers de celui-ci vous êtes ainsi informés des événements survenus dans notre commune pendant le dernier semestre écoulé et également des événements à venir. Ainsi que je me suis déjà exprimé, ce bulletin existe au travers des projets que votre conseil municipal met régulièrement à l'étude ainsi qu'à la réalisation de ceux-ci. Ce bulletin existe également grâce à vous, et aux idées que je vous suggère de communiquer auprès de la mairie.

Ensemble nous faisons avancer notre commune ; Votre commune.

N'hésitez surtout pas à nous rencontrer pour nous faire part de vos projets et de vos idées. Nous restons à votre écoute. Le bien-être de la commune c'est votre bien-être, aussi n'hésitez pas à aller de l'avant et chacun y sera gagnant.

Christian Loisance, Maire de Châtres

Etat civil

- Naissances : Albane CALAME le 16/01/2019, Rayan MOISAN le 12/03/2019, Théo BOURGIS le 13/04/2019
- PACS : PRENAT Franck et HAHN Christelle le 24/04/2019
- Décès : Roger MAGRON le 27/12/2018, Robert NIORE le 02/01/2019

Site internet

Celui-ci, peu satisfaisant, a été supprimé. L'installation d'un nouveau site est à l'étude.

En attendant, ne cherchez pas des informations concernant la commune dans des sites parallèles : ils se basent sur des informations caduques.

La parole aux Châtreux

Vous habitez Châtres et vous vous posez des questions d'intérêt général sur votre commune :

- Envoyez-nous un courriel à mairiedechatres@wanadoo.fr
- Déposez un mot à la mairie

Nous nous efforcerons d'y répondre dans un prochain bulletin.



Mes'Chat'ons

Pour conclure l'année 2018, l'accueil de loisirs a convié tous les enfants scolarisés à Châtres-Mesgrigny ainsi que les enfants qui fréquentent l'accueil, à un spectacle de magie suivi d'un petit marché de Noël. Les parents étaient également invités à ce spectacle.



A la cantine :

Une fois par mois les mercredis matin, Sophie de la ludothèque « La Trottinette » propose aux enfants des jeux de société attrayants.

La société de restauration API, propose des menus à thème, comme par exemple le menu Américain : hamburger (confectionnés par les enfants), chips, cookies.

Le menu asiatique : nem, riz cantonais, bœuf sauce aigre douce, ...

L'année 2019 a débuté par un séjour aux sports d'hiver d'une semaine dans les Vosges aux vacances de Février. Un groupe de 12 enfants sont partis à Clairsapin pour y découvrir des activités nature en hiver. Les enfants qui ne sont pas partis, ont pu profiter d'une journée à Cultura, pour les plus grands ; les plus jeunes quant à eux sont allés à Womba parc.



Aux vacances de Pâques, les enfants se sont retrouvés dans le passé au cours d'une journée Western au Ranch du Moulin Saint Martin à Montmirail. Visite guidée du ranch, fabrication de pain Indien, initiation au lasso, un atelier orpaillage, ...

Tout était prévu au programme de cette journée pour passer des moments inoubliables !



Pour cet été, le thème choisi : « Les Savants Fous ».

Les expériences, les sciences, ... seront mises à l'honneur en ce mois de juillet 2019.

Les sorties ainsi que les intervenants sont déjà réservés. L'équipe d'animation est prête à accueillir vos enfants.

L'accueil de loisirs sera ouvert pour la période estivale: du 08 au 26 juillet et du 26 au 30 août 2019.

Les inscriptions se feront fin mai à Mesgrigny dans les locaux de l'accueil, les renseignements seront donnés aux enfants par le biais de l'école mais aussi par email le moment venu.

Cours d'anglais

Dans le cadre de la formation informatique, des cours d'anglais pour débutants seront proposés dès la rentrée.

Accessibles à tous, n'hésitez pas et lancez-vous ! Let's go !

Renseignements à la mairie.

CÉRÉMONIE DU 08 MAI

En ce mercredi 8 mai 2019, le ciel était très gris lorsque le cortège a quitté la mairie de la commune en direction du monument aux morts. Les élèves de l'école ont d'abord entonné la Marseillaise, accompagnés de quelques habitants, puis ils ont lu quelques extraits de courrier de soldats qui se désespéraient de la durée du conflit.

Ensuite, sous une pluie fournie, Monsieur le maire a lu le discours de Mme Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, puis il a égrainé les noms des soldats de la commune morts au front.

La cérémonie fut clôturée par un chant d'espoir « Amazing grace » interprété par M. Guy CORDELLE.

Tous ceux qui l'ont souhaité se sont ensuite retrouvés dans la salle polyvalente pour partager "à l'abri" un verre de l'amitié bien mérité.



HISTOIRES D'EAUX, la suite

Après l'épisode fâcheux de mai 2018, où une présence d'entérocoques avait rendu l'eau du robinet impropre à la consommation (d'où distribution d'eau potable mise en œuvre deux heures après l'alerte), il est intéressant de suivre l'évolution des analyses faites depuis.

Date	Ph mg/l (6,5-7,9) *	Chlorures mg/l (250) *	Sulfates mg/l (250) *	Nitrites (NO2) (0,50) *	Nitrates (NO3) (50) *	Entéro- coques (0) *	Carb. Org mg/l (2) *	Observations
07/05/2018	7,6	16	24	inf. à 0,01	1,9	sup. à 100	1,3	Eau impropre à la consommation si non bouillie
18/05/2018	7,2	-	23	0,04	2	-	1,2	Conforme aux limites en vigueur
20/07/2018	7,5	-	-	-	1,7	-	-	Conforme, teneur en chlore libre trop élevée : 0,23 (0,10*)
26/09/2018	7,2	16	22	inf. à 0,01	2	inf. à 1	-	Conforme
09/11/2018	7,3	0,2	-	-	2,2	-	-	Conforme
13/02/2019	7,3	-	-	-	1	inf. à 1	-	Conforme, teneur en chlore libre trop élevée : 0,64 (0,10*)
12/03/2019	7,5	0,23	-	-	0,6	inf. à 1	-	Conforme, teneur en chlore libre : 0,23 (0,10*)
Étiquette eau de source	7,5	3,8	-	-	inf. à 1	-	-	Les résultats varient d'une source à l'autre

* Entre parenthèses : limites autorisées

- Valeur nulle ou non relevée

L'examen des données montre que, très vite, la qualité de l'eau est revenue aux standards, l'excès de chlore libre signalé à trois reprises pouvant être mis sur le compte du principe de précaution.

La dernière analyse d'eau en date est affichée en mairie, tandis que les analyses précédentes sont consultables sur simple demande.

PLACE DE LA SALLE POLYVALENTE, FUTUR CENTRE COMMERCIAL !

Bon, n'exagérons pas, mais, peut-être parce que la société évolue en privilégiant les circuits courts, notre place principale se garnit, trois jours maintenant par semaine, de commerces ou services ambulants.

Ainsi, vous pouvez profiter :



Chaque jeudi matin et après-midi,
de SOINS ESTHETIQUES
« AMANDE DOUCE ».

Chaque jeudi de 18h à 21h, d'un
« food truck » proposant de la
CUISSON ASIATIQUE.



*Chaque vendredi de 18h à 22h,
d'un camion de PIZZAS.

Chaque samedi de 10h à 13h,
stand de vente de
LEGUMES DU JARDIN.



SALON DE PRINTEMPS

Pour la première fois dans notre village, la salle des fêtes a accueilli un « salon de printemps », comprenez un petit marché de produits locaux et/ ou artisanaux, mais aussi quelques stands de produits d'hygiène ou d'entretien, ou encore d'ustensiles culinaires en matière plastique bien connus.

Une buvette tenue par les bénévoles du club de foot proposait boissons chaudes et froides ainsi que viennoiseries, sandwiches et croques monsieur.

Beau succès pour une première édition !

On nous annonce dès maintenant une édition hivernale, type marché de Noël, pour le 27 novembre 2019.



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le vendredi 15 février. Après la présentation du bilan des activités et du bilan financier, les projets ont été évoqués, notamment celui d'une sortie à destination des jeunes et des familles. Renseignements pris, la proposition a été faite à tous les habitants pour le samedi 15 juin après-midi au parc d'activités Accroland à Rouilly Saint Loup, avec déplacement en bus. La sortie aura lieu, malgré le nombre limité d'inscriptions.



Pour ce qui est des manifestations à venir, vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas :

- ⇒ le vide greniers le dimanche 22 septembre,
- ⇒ la soirée Beaujolais le vendredi 22 novembre.

LA CLE DES CHANTS

C'est toujours avec un réel plaisir que les membres de notre chorale « La Clé des Chants » se retrouvent tous les mardis soirs afin de répéter les chants pour son prochain spectacle consacré à l'art, sous la houlette de sa chef de chœur Marie-Céline.

Vendredi 17 mai, nous avons eu le plaisir d'accompagner en chansons, notre ami Jean-Marie Corbet, lui-même choriste, lors d'une exposition très intéressante sur Paul Dauvert-Romilly au cinéma l'Eden de Romilly. Ce fut un moment d'échanges très agréable.

Samedi 25 mai à 20 h 45, la Clé des Chants a organisé un concert à l'espace culturel François Mitterrand. Nous y avons repris des chants des spectacles passés, ainsi que quelques autres du prochain.

Pour redémarrer la saison après la trêve estivale, nous prévoyons de passer la journée de reprise du 14 septembre à Nogent sur Seine, avec la visite de la ville et bien entendu celle du musée Camille Claudel, afin de se mettre dans l'ambiance de notre prochain spectacle. Celui-ci est en effet programmé le vendredi 31/01/2020, samedi 1er février et dimanche 2 février 2020 à la salle des fêtes de Châtres.

En attendant ces dates, les petites mains s'activent de plus en plus à la confection des futurs costumes et les weekends chantants sont intenses en répétition et en émotion.



AMITIE LOISIRS CLUB DES AINES

Sur les 24 adhérents que compte l'association, 14 ou 15 se retrouvent régulièrement pour des jeux de société.

L'an passé, en juin, nous avons fait une sortie à Langres, puis le 28 novembre une vente publicitaire.

L'année 2018 s'est terminée par un repas au restaurant « A vos couverts », à Maizières, en décembre.



Pour 2019, nous préparons une sortie à la Ferme aux coquillages près de Moussy, dans la Marne, le 26 juin prochain. Il est encore temps de se joindre à nous !

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS (suite)

ASSOCIATION SPORTIVE MAIZIERES - CHÂTRES



Très grosse performance de nos U11 avec une troisième place (derrière l'estac et les Municipaux) de la treizième édition des Mercredi du foot .

La finale a eu lieu sur le terrain d'honneur du stade de l'Aube, en présence de l'ensemble du groupe troyen (pros) et du staff.

En tout 40 équipes du département ont participé à l'ensemble des étapes qualificatives.

N'oublions pas non plus nos U13 qui se sont brillamment qualifiés pour la finale festi-cup qui réuni les 16 meilleures équipes du département.

Un petit mot sur les U15 qui vont finir dans les 5 premiers du championnat excellence (plus haut niveau départemental) ainsi qu'une finale de coupe de l'aube (consolante) qui aura lieu le 08/06.

Merci à tous nos bénévoles pour l'encadrement de qualité apporté aux enfants : Jérémy, Jean-Paul, Guy, Antho, Cédric, Christian, Patrick, Jean-Baptiste, Loïc et tous les autres.



A VOS BASKETS

Faire du sport au sein de votre village est possible !

- Renforcement musculaire
- Marche avec bâtons
- Course

Sont au programme !

Venez nous retrouver le lundi de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes de Châtres. Un coach sportif est présent pour nous guider, nous encourager et nous motiver.

Nous participons au cours de l'année à des manifestations sportives telle une marche ou course pour la lutte contre le cancer.

Nous vous attendons, avec vos baskets, de septembre à juin. Il n'y a pas de niveau requis, juste l'envie de faire du sport sans faire des kilomètres pour se rendre dans une salle.

L'association à vos baskets vous attend dès lundi prochain pour faire un essai



Très bonne saison des U9 en championnat et surtout une victoire au tournoi du Morgendois avec une finale gagnée contre cou-lommiers 2-0.



LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS (suite)

FAMILLES RURALES

L'Association FAMILLES RURALES a récompensé sa plus ancienne bénévole ! Mme Suzette GAMBA a fêté ses 80 ans en décembre dernier et l'Association a souhaité la mettre à l'honneur pour son dévouement depuis plus de 40 ans en lui organisant une petite fête surprise : elle a été très émue de ce geste !



Merci donc à Mme GAMBA pour sa bonne humeur et sa participation à la vie locale : 40 ans de bénévolat ce n'est pas tous les jours que cela se fête ! Encore bon anniversaire et merci !

PROJETS :

Fête de la Musique : le 21 juin 2019

Familles Rurales organise en partenariat avec « les music-breakers » une soirée de détente, de musique et de danse avec un repas tiré du sac dans la cour de l'école primaire

Buvette sur place en faveur des activités de l'Association

Pour 09-2019 : Reprise des activités actuellement existantes, sous réserve d'adhésion à l'Association :

- Sophrologie
- Gymnastique Volontaire
- Club d'initiation à la couture et aux activités manuelle
- Bourse aux Jouets : le dimanche 10 novembre 2019

Depuis le début de l'année L'Association Familles Rurales a organisé plusieurs manifestations :

- Soirée théâtre le 9 février 2019: nous avons eu le plaisir d'accueillir la troupe « Les Joyeux Duglobs » pour une sympathique représentation
- Carnaval : le 9 mars 2019 après-midi sympathique sous le soleil : la cavalcade a fait une étape chez Mme GAMBA qui a présenté aux enfants sa collection de clowns avant de revenir à la salle des fêtes pour un goûter offert aux participants. L'Association déplore cependant le manque de participants à cette activité pourtant entièrement gratuite



- Après-midi récréative le 13 avril avec des animations de clown, magie, sculpture sur ballons

Un moment qui a été très apprécié par la soixantaine d'enfants et de parents présents et s'est terminé par un goûter offert par l'Association.

Nous remercions le clown, les enfants, les parents et les membres de l'Association pour leur participation.



Nous comptons sur votre soutien pour continuer à faire vivre cette Association locale.

ECOLE PRIMAIRE

Une des cinq classes du RPI de Châtres-Mesgrigny sera supprimée à la rentrée 2019 selon la carte scolaire dévoilée en février dernier. L'un des cinq postes de professeur des écoles est supprimé. L'équipe enseignante a fait le choix de redécouper les classes de primaire de la façon suivante :

- à Mesgrigny :
 - une classe regroupant petite, moyenne et grande section de maternelle
 - une seconde pour les CP-CE1
- à Châtres :
 - une classe de CE2-CM1
 - une section de CM1-CM2.

La majorité des parents d'élèves regrettent le choix de maintenir les enfants de CE1 avec les plus jeunes. Ils craignent principalement que leurs enfants n'évoluent pas si bien au contact des petits ou encore que les tous petits de tout juste trois ans soient perturbés par les plus âgés des primaires qui pour leur part, avoisineront les 8 ans.

Une pétition demandant le maintien des élèves de CE1 en primaire a recueilli 76 signatures.

Le conseil municipal de Châtres, averti tardivement de cette réorganisation pour le moins originale, a quant à lui exprimé son mécontentement et rejeté à l'unanimité cette décision.



DÉGRADATIONS

Fenêtre enfoncée, véranda cassée, grillage de sécurité arraché, tuyau enfoncé à peine réparé, panneau indicateur tordu, porte de garage forcée, mur tagué... les Châtreux en ont assez de ces dégradations !



Pas vu, pas pris, leurs auteurs se sentent à l'abri. Ils se trompent : tôt ou tard, enhardis par leur impunité, ils vont se faire prendre. Déjà, les soupçons se précisent. Des plaintes ont été déposées. La tolérance zéro est indispensable.



S'il s'agit de mineurs, nous rappelons aux parents qu'ils sont entièrement responsables des méfaits de leur enfant et devront payer les réparations, sans oublier une inscription au casier judiciaire fort handicapante pour postuler à certains emplois.

POMPIERS BENEVOLES

- C'est lors de la cérémonie des vœux de Mr le Maire de la commune le 18 janvier 2019, que la passation de pouvoir s'est effectuée : ADJ DETERRE Jean a donc cédé sa place au nouveau chef de la compagnie : SGT BRILLANT David
- Le 28 avril 2019 a eu lieu une grande manœuvre intercommunale à MÉRY SUR SEINE
- au 25 mai, les pompiers bénévoles ont déjà réalisé 16 interventions dont 10 secours à personne.

INFORMATION :

Les nids d'hyménoptères (abeilles, guêpes, bourdons, etc.) : restent gratuits sur la commune de CHÂTRES par décision communale alors que ces interventions sont maintenant payantes dans le département de l'AUBE.

Désormais il vous faudra donc contacter soit :

- la mairie de CHÂTRES AU 03 25 21 17 23
 - le chef de corps : Mr BRILLANT David : 06 79 24 26 63
- ou pour une intervention pour nids d'hyménoptères à caractère urgent le SDIS de l'AUBE au 18 comme habituellement.

Seules seront facturées les interventions avec l'assistance de la grande échelle à hauteur de 160 € pour le requérant.

Deux nouveaux pompiers se sont portés bénévoles :

Bénédicte JOURNOT Emmanuel VOIRIN



PROJETS 2019 :

- **Stand d'information et de recrutement** : lors du vide-grenier du 22 septembre prochain
- **Loto** : le samedi 12 octobre 2019 au soir

Nous sommes toujours ouverts à toute demande d'intégration au Centre Communal de Première Intervention : la compagnie comprenant actuellement 9 membres, ce chiffre peut augmenter.

TRAVAUX

PROJET D'AMENAGEMENT AUTOUR DE LA MAIRIE



L'accès à la mairie et à l'école répond désormais aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, tout en rendant le même service à tous. Cependant, l'aspect de la place de la mairie n'a pas changé depuis des décennies et mériterait un gros toilettage. Par ailleurs, pour des raisons d'économies à long terme, il s'avère nécessaire de construire un local technique fonctionnel et d'augmenter le nombre de places disponibles pour se garer autour de la mairie.

C'est pour ces raisons que la commune a fait l'acquisition des parcelles de terrain situées à côté de la mairie. Le projet d'aménagement est à l'étude. Il devra apporter une nette amélioration dans le stationnement et la circulation aux abords de l'école, surtout aux périodes d'affluence. Ce ne sera pas un luxe...

En parallèle, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques aux abords de la mairie et de l'école s'est avéré nécessaire, certains poteaux très mal placés ne permettaient pas la réalisation d'un aménagement harmonieux et fonctionnel.



RANDONNER AUTOUR DE CHÂTRES, C'EST POSSIBLE !

« ENTRE SEINE ET PEUPLERAIES »

A l'initiative de la commune de Châtres, en collaboration étroite avec les communes de Méry-sur-Seine et de Saint-Oulph, et avec l'aval de la Fédération Française de Promenade et Randonnée, un circuit pédestre de 9,6 km reliant ces trois localités est tracé et entretenu depuis 2006.

Il existe également une variante plus courte de 1,5 km autour de Châtres, pour les promenades digestives (et pas trop fatigantes) du dimanche après-midi, par exemple.

Son tracé, ainsi que quelques conseils utiles, figurent sur trois panneaux, chacun sur un parking. L'un se trouve sur la place de la salle polyvalente de Châtres, le second près du bassin du canal à Méry, et le troisième au pont du canal à Saint-Oulph (parking à 30 m).

Pour varier les plaisirs, on peut emprunter le circuit dans l'un ou l'autre sens, à partir de chaque panneau. Vous longerez des prés, des champs, le bassin de Méry et le canal de la Haute Seine, puis vous traverserez des peupleraies et franchirez des passerelles.

Avant de partir à l'aventure, quelques conseils qui vont de soi :

S'informer si le chemin est praticable lorsque la Seine est haute.

S'équiper de bonnes chaussures (pas des tongs !).

Emporter de l'eau et un goûter pour les enfants, qui s'amuseront à chercher les balises blanches et jaunes qui jalonnent le circuit.

Eventuellement, prendre votre anti-moustiques.

Se renseigner sur les périodes d'ouverture de la chasse.

Etre prudent lorsque vous emprunterez la D 178 sur 1,2 km entre le pont du canal et le pont de Seine (marcher en file).

Pour éviter de vous égarer, découpez cette feuille et prenez-la sur vous : les explications ci-dessous et le plan au dos pourront vous dépanner, en particulier si des balisages ont été dégradés.

Pour un marcheur normal, prévoyez 2h30 à 3 h de marche, sans les arrêts, soit un après-midi.

A VOS BOUSSOLES !

Pour démarrer le circuit à partir de Châtres vers Méry, partir de l'église (point 5 du topo).

Se diriger ensuite vers Méry en passant par les points 6, 1, 2, 3 et 4 et retour sur Châtres au point 5. A chaque point numéroté, vous pouvez lire sur votre feuille un descriptif du chemin à suivre pour aller au point suivant. Exemple pour le point 6 : « A la pièce d'eau, continuez tout droit et longez les champs sur 500 m. On rejoint le chemin herbeux qui suit une clôture et conduit au parking de l'église de Méry ... ».

Maintenant, on peut commencer !

5. A l'église, longez la D 20 en direction de Méry sur 350 m. Tournez à gauche à la ruelle goudronnée, qui devient un chemin le long de la pâture. 600 m plus loin, tournez à droite, passez le fossé et longez le pré par la droite. Au bout du pré, tournez à droite, puis aussitôt à gauche, et suivez le tracé jusqu'au « Trou à Colin ».

6. A la pièce d'eau, suivez tout droit et contournez le grand champ par la gauche, le long des taillis, sur 500 m. On rejoint un chemin herbeux qui suit une clôture et conduit au parking de l'église de Méry. A la route, suivre le trottoir à gauche et franchir le pont sur la Seine. Tournez à gauche et continuez tout droit vers la Mairie, puis le bassin. Là, tournez à droite pour emprunter le pont routier de l'écluse, puis prendre à gauche les marches qui descendent le long du bassin.

1. Longez le bassin de Méry vers l'ouest, puis le canal en direction de Saint-Oulph. Vous rejoignez l'ancienne maison éclusière, en piteux état.

Poursuivez du même côté sur le chemin herbeux et 1300 m plus tard, vous êtes au pont de Saint-Oulph.

2. Traversez le canal en direction de Châtres et empruntez la D 178 sur 1200 m jusqu'au pont qui franchit la Seine.

3. La Seine passée, tournez à gauche, puis aussitôt à droite et longez des peupliers sur 300 m, jusqu'à la passerelle métallique qui franchit un fossé. Tournez à gauche et contournez le grand champ. De l'autre côté du champ, après le deuxième virage à angle droit, tournez à gauche pour prendre l'autre passerelle métallique. Longez les peupliers pour atteindre le chemin crayeux à 400 m de là.

4. Prenez ce chemin à gauche sur 250 m, puis tournez à droite dans une plantation de jeunes peupliers. 100 m après, tournez à gauche et suivez le tracé jusqu'au petit pont qui franchit une noue, puis vous conduit à un panneau de croisement. Tournez à droite, passez le Pont Jésus sur la Rivière du Moulin et rejoignez l'église de Châtres par la Ruelle de l'Eglise. Vous êtes arrivé !

ENTRE SEINE ET PEUPLERAIES

